



## Communiqué

### **Suite de l'affaire dite « du pouce levé » - Communication n°3**

La première analyse par l'administration communale des documents fournis par le Ministère public est terminée. Ce lundi matin 1er septembre, quatre procédures de suspension immédiate supplémentaires ont été initiées par le Municipal en charge de la sécurité et de l'économie et le Commandant de la Police municipale. Au vu des connaissances actuelles, il n'y aura pas de suspension supplémentaire liée à l'enquête administrative. Les mesures de suspension immédiates s'arrêteront donc aux huit prononcées ou initiées jusqu'à aujourd'hui.

Toutes les personnes ayant envoyées les images diffusées lors de la conférence de presse et travaillant encore au Corps de Police de Lausanne font partie de ces huit mesures de suspensions immédiates.

De nouveaux éléments qui pourraient venir à notre connaissance, des investigations complémentaires, et la procédure pénale qui ne relève pas de la Municipalité, demeurent bien entendu réservés.

#### **Un conseil externe pour entendre les membres du Corps de Police**

La Ville de Lausanne est en train de mettre en place avec une grande étude d'avocats une structure qui permettra aux membres du Corps de police de pouvoir parler de manière totalement confidentielle.

Par ailleurs, comme annoncé, le processus de travail sur la réforme à mener dans la Police va être initié et sera communiqué dès que possible.

#### **Problèmes systémiques ou structurels : de quoi parle-t-on ?**

Par ailleurs, la Municipalité tient à préciser que l'intention de l'utilisation de ces termes n'a jamais été de dénoncer un racisme généralisé au sein de la Police municipale de Lausanne, mais au contraire de reconnaître que la structure et le fonctionnement actuels de la police ne sont pas en mesure de détecter, de traiter et d'empêcher les dérives de ce type, dérives auxquelles contribuent parfois la pénibilité du travail et une certaine perte de sens qui nécessitent des changements d'accompagnement et de culture managériale.

Les comportements dénoncés lors de la conférence de presse du 25 août « font un tort considérable à la police elle-même, à toutes les policières et policiers qui ont à cœur de bien faire leur travail, qui s'investissent pour cela tous les jours. Nous savons à quel point c'est un métier difficile en contact permanent avec la délinquance, la souffrance, la misère, l'extrême solitude ». Or, nous voulons que chacune et chacun puisse être fier de travailler à la Police municipale de Lausanne.

La Municipalité tient à remercier le Corps de police pour son engagement dans la réforme à venir et lui assure de son plein soutien. Elle tient aussi à adresser ses plus vifs remerciements et sa reconnaissance aux policiers et policières pour leur travail quotidien afin de garantir la sécurité de la population. Et plus particulièrement pour le travail mené la semaine dernière et ce week-end, dans un contexte difficile, qui a permis de contenir les débordements et les violences en ville, notamment dans le quartier de Prélaz.

Lausanne, le 1<sup>er</sup> septembre 2025

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:**

- Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Direction sécurité et économie, tél. +41 79 964 27 39